



Province de Québec
MRC de La Nouvelle-Beauce
Ville de Sainte-Marie

AVIS PUBLIC
Tarifification service de transport adapté de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Avis public est par la présente donné par la soussignée, Nancy Labbé, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de La Nouvelle-Beauce, qu'à la séance ordinaire du 18 février 2025, il a été adopté la grille tarifaire pour le service de transport adapté de la MRC de La Nouvelle-Beauce.

L'organisation de Mobilité Beauce-Nord ayant pris fin le 1er janvier 2025, le conseil adopte sa grille tarifaire en conservant la même tarification, soit :

- Déplacements dans la même municipalité 5 \$;
- Déplacements intermunicipaux 10 \$;
- Déplacements de plus de 25 km 15 \$.

Donné à Ville de Sainte-Marie, le 18 février 2025.

Nancy Labbé
Directrice générale
et greffière-trésorière